

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 13 avril 2021 à 13 h 30, en visioconférence Teams.

Sont présents :

Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Émilie Brûlé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, coordonnateur du Département de psychologie et secrétaire de la CÉ
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Olivier Pelletier, coordonnateur du Département des langues
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance
Jean Simon Poulin, étudiant dans le programme Techniques de maintenance d'aéronef, ÉNA
Dominic Proulx, vice-président aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique
Alexis Vaillancourt, étudiant dans le programme de Sciences humaines

Est absente :

Nancy Chapat, conseillère pédagogique au Service des programmes

Sont invitées :

Stéphanie Arpin, coordonnatrice du Département de préenvol
Renée Asselin, conseillère pédagogique au Service des programmes, ÉNA
Pascale Bernier, coordonnatrice du Service de la mobilité et des activités internationales (SMAI)
Louis Charbonneau, conseiller pédagogique au Service des programmes
Émilie Germain, conseillère pédagogique à la Direction de la formation continue
Marc Lalonde, coordonnateur du programme Techniques de maintenance d'aéronefs
Karine Mercier, directrice adjointe des études à l'ÉNA
Chantal Pelletier, directrice adjointe par intérim à la Direction de la formation continue
Catherine Tremblay, conseillère en communication
Joëlle Vachon, conseillère en communication

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 32.

1. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 9 mars 2021
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 mars 2021
 - 2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 9 mars 2021
3. Appel de candidatures pour le poste de secrétaire de la Commission des études pour l'année 2021-2022
4. Devis de l'évaluation de l'application de la PIEA : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité des orientations pédagogiques (COP)
5. Rapport d'évaluation du programme Techniques de maintenance d'aéronef et Aircraft Maintenance Technology : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)
6. Moratoire sur le dépôt de nouveaux cours complémentaires
7. Présentation
 - 7.1 Projets du Service de la mobilité et des activités internationales (SMAI)
8. Information
 - 8.1 Calendrier scolaire 2020-2021 modifié - Journée JE du 30 mars
 - 8.2 Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaires (CREPS)
9. Levée de l'assemblée

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Procès-verbal de l'assemblée du 9 mars 2021

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 mars 2021

Mme Josée Mercier présente le procès-verbal de l'assemblée du 9 mars 2021. Les membres n'ont pas de questions ni de demandes de modification.

Mme Maude Pépin-Charlebois, appuyée par M. Serge Fournier, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 9 mars 2021, tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 9 mars 2021

- **Page 2, point 4. État de la situation sur le retour graduel en présentiel et projection pour l'automne 2021**

La présidente de l'assemblée annonce que le comité de direction a entamé les réflexions sur les besoins de la rentrée de l'automne 2021, pour bien accompagner les personnes étudiantes et mettre les éléments en place pour avoir une rentrée plus animée que d'habitude. Des discussions en Régie pédagogique avec la Direction des affaires étudiantes et communautaires (DAEC) et la Direction des communications ont déjà eu lieu pour trouver une nouvelle formule pour des journées d'accueil comportant des ateliers d'information avec la DAEC et la DiSTI, des activités ludiques avec le Centre sportif, et peut-être un grand événement de clôture, et ce, au campus de Longueuil comme à l'ÉNA. Il est spécifié que les programmes pourront mettre en place leurs activités d'accueil comme cela se fait habituellement. Il y a une belle synergie autour de ce coup d'envoi. Il est précisé aux comités de programmes de ne pas hésiter à transmettre leurs idées aux directions adjointes des études.

Également, le Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS) discutera de la rentrée de l'automne 2021 lors de la rencontre du 22 avril, afin de cibler des éléments à mettre en place pour veiller à l'accueil des nouvelles personnes admises et également des personnes de deuxième année.

Un point de 60 minutes est prévu à la prochaine assemblée pour discuter davantage de tous les éléments en lien avec la rentrée d'automne 2021. Pour l'instant, une assemblée extraordinaire de la CÉ n'est pas envisagée.

3. Appel de candidatures pour le poste de secrétaire de la Commission des études pour l'année 2021-2022

Mme Josée Mercier présente le poste de secrétaire de la Commission des études, qui est un poste réservé à un membre du personnel enseignant. La description des tâches est incluse dans les documents de la présente rencontre. En bref, le ou la secrétaire prépare l'ordre du jour des assemblées avec la directrice des études et veille à la planification des rencontres de pré-CÉ du personnel enseignant. Également, c'est cette personne qui planifie les rencontres des sous-comités, le Comité d'étude des programmes (CEP) et le Comité des orientations pédagogiques (COP), qui les préside et qui fait état des travaux en assemblée.

Les membres de la Commission des études félicitent M. François Lalonde pour son excellent travail de secrétaire pour l'année 2020-2021.

Aujourd'hui, l'appel de candidatures est lancé. Lors de la prochaine Commission, la candidature sera entérinée par les membres.

Pour les années à venir, le processus d'appel de candidatures sera effectué à la rencontre du mois de mars, afin que la nomination soit en avril, en même temps que les délais de la répartition de la tâche.

4. Devis de l'évaluation de l'application de la PIEA : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité des orientations pédagogiques (COP)

M. Louis Charbonneau, conseiller pédagogique au Service des programmes, Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique à la Direction de la formation continue et Mme Chantal Pelletier, directrice adjointe par intérim à la Direction de la formation continue, se joignent à l'assemblée.

M. Vincent Duchesne présente le processus d'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA). La différence entre l'évaluation de la PIEA et celle de l'application est nommée. Pour ce qui est de l'évaluation de la PIEA, la Commission de l'évaluation de l'enseignement au collégial (CEEC) a déjà procédé à celle-ci et a considéré la PIEA entièrement satisfaisante.

Pour l'évaluation de l'application de la PIEA, il est déjà statué dans la Politique, à la section 7.1, d'évaluer l'application après cinq ans. Quant aux articles 7.2 à 7.4, ceux-ci mettent en place les balises pour le processus d'évaluation de l'application de la Politique. Le comité de rédaction du devis a respecté ces éléments dans la planification du processus d'évaluation. Les différentes étapes sont présentées :

- Rédaction et adoption du devis : hiver 2021.
- Mise en œuvre de l'évaluation et des consultations : de l'automne 2021 à l'hiver 2022.
- Présentation du rapport : automne 2022.
- Élaboration et adoption du plan d'action : hiver 2023.

La formation régulière et la formation continue sont concernées par ce processus. Il est rappelé que notre PIEA est conforme, et que cette étape-ci sert à valider si elle est mise en application, afin d'attester de la qualité des programmes de DEC et d'AEC.

La Commission des études sera consultée à toutes les étapes par l'intermédiaire de son Comité des orientations pédagogiques (COP).

Les éléments de la collecte de données sont présentés. Certains documents demandés seront de nature administrative et d'autres de nature pédagogique. Les questionnaires seront administrés auprès des différents acteurs de la communauté du Cégep. Il est confirmé que la collecte de données se fera de façon anonyme et qu'il ne sera pas possible de reconnaître les personnes dans le rapport.

Les membres de l'assemblée se prononcent sur le devis présenté.

Il est demandé de préciser dans le devis que les dérogations accordées seront prises en compte dans la collecte de données.

Il est précisé que cela sera fait lors de la présentation des outils de consultation, lors d'une prochaine Commission des études. Par ailleurs, les outils sont en cours de préparation, et l'envoi des questionnaires ne se fera pas sans consultation du COP à l'automne. Il y a une volonté de bien faire les choses, sans précipiter les étapes.

Puisqu'il sera possible à la Commission des études, par l'entremise du COP, d'émettre des commentaires sur les outils de consultation qui seront utilisés, même en approuvant le devis tel que présenté, à cette étape du processus, il n'y a pas de points à déposer au COP.

M. Sébastien Bage, appuyé par M. François Lalonde, propose à l'assemblée d'adopter le devis de l'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)*, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée remercie M. Duchesne pour la clarté de sa présentation.

5. Rapport d'évaluation du programme Techniques de maintenance d'aéronefs et Aircraft Maintenance Technology

Les représentants du comité d'évaluation du programme Techniques de maintenance d'aéronefs et Aircraft Maintenance Technology, Mme Stéphanie Arpin, coordonnatrice du Département de préenvol, Mme Renée Asselin, conseillère pédagogique, M. Marc Lalonde, coordonnateur des programmes de l'ÉNA et Karine Mercier, directrice adjointe des études à l'ÉNA, se joignent à l'assemblée.

Mmes Catherine Tremblay et Joëlle Vachon, conseillères en communication, ont été invitées pour assister à la présentation.

Mme Renée Asselin présente les membres du comité d'évaluation, nommés les « leaders » dans le cadre de cette évaluation. Ceux-ci étaient en charge de consulter leurs collègues en lien avec des cours précis, ce qui a donné de très bons résultats sur le plan de l'implication des membres du Département de préenvol. Les démarches d'évaluation ont été entamées à la session d'automne 2019. Sur le plan des consultations, dans l'ensemble, le taux de réponse est très satisfaisant, autant du côté du programme francophone que du programme anglophone. Les membres du département sont remerciés pour leur implication dans les démarches de consultation des acteurs externes.

Mme Stéphanie Arpin présente les trois enjeux et les recommandations reliées :

1. La persévérance des étudiants, dont la principale recommandation est de déplacer des cours afin que les étudiants aient accès aux hangars dès la première session.
2. Le découpage et arrimage des cours, dont la principale recommandation consiste à réfléchir à l'enjeu de cohérence en lien avec les méthodes pédagogiques, notamment le fait d'avoir deux professeurs pour certains cours, séparés en parties théorique et laboratoire.
3. L'adéquation avec les besoins de l'industrie, dont la principale recommandation vise à faciliter le placement des étudiants pour des emplois d'été dès la première année d'étude.

Mme Asselin présente le tableau synthèse de l'évaluation. La pertinence du programme est un des critères le mieux respectés. En effet, les finissants sont satisfaits de leur programme, et le bon taux de diplomation le démontre bien. Il en est de même pour l'industrie qui reconnaît la qualité des techniciens formés. C'est plutôt sur le plan de la cohérence qu'il y a des améliorations à apporter, notamment au niveau des méthodes pédagogiques. Sur le plan des ressources humaines, l'implication récente du personnel de soutien dans les comités aide à améliorer les différents aspects liés au déroulement des cours.

Quant au plan d'action, qui débutera dès la prochaine session, il est spécifié que plusieurs actions planifiées sont similaires aux deux autres programmes de l'ÉNA, également évalués. Ces éléments se travailleront en concertation avec les départements impliqués.

La parole est donnée aux membres de l'assemblée.

Le comité d'évaluation est félicité pour son excellent travail.

L'aspect d'améliorer l'accessibilité aux emplois d'été, et ce, dès la première année cours est questionné. En effet, est-ce que cela pourrait avoir un impact négatif sur la persévérance et sur les taux de diplomation?

Les membres du comité d'évaluation et le représentant étudiant de l'ÉNA qui est lui-même inscrit au programme Techniques de maintenance d'aéronefs, sont unanimes : l'accessibilité aux emplois d'été ne fait qu'augmenter la motivation des étudiants lors du retour en classe, car cela rend plus concrets leurs apprentissages en ayant touché au milieu d'emploi.

Il en est de même avec le programme de stages alternance travail-études (stages ATE) qui permettent aux étudiants de travailler durant leur cheminement scolaire. Ce programme a un très haut taux de succès à l'ÉNA.

Il n'y a pas d'éléments à déposer au Comité d'étude des programmes (CEP). L'assemblée est prête à se prononcer.

Mme Manon Lapierre, appuyée par M. Serge Fournier, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du rapport d'évaluation du programme Techniques de maintenance d'aéronef et Aircraft Maintenance Technology, tel que présenté

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est confirmé que le rapport sera déposé au conseil d'administration du 28 avril prochain.

6. Moratoire sur le dépôt de nouveaux cours complémentaires

Mme Josée Mercier précise que le moratoire sur le dépôt de nouveaux cours complémentaires a été renouvelé l'année dernière. En raison de la pandémie, et de la poursuite des plans de travail institutionnels et départementaux pour l'année 2021-2022, il est demandé de renouveler le moratoire pour une année supplémentaire. Cela permettra de prendre les bonnes décisions en lien avec le sondage effectué il y a quelques années auprès de la communauté étudiante.

M. Sébastien Bage remet en question la nécessité de déposer une résolution pour la poursuite du moratoire, puisque cela semble évident que la situation n'est pas propice au dépôt de nouveaux cours.

Mme Mercier précise que cela avait été une demande syndicale dans le passé. De plus, cette décision en assemblée permettra d'alléger la gestion de ce type de dossier pour le Service des programmes.

M. Vincent Duchesne, appuyé par Mme Julie Tougas-Ouellette, propose à l'assemblée de reconduire le moratoire sur le dépôt de nouveaux cours complémentaires jusqu'au mois de juin 2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Cette décision sera envoyée aux coordinations départementales prochainement.

7. Présentation :

7.1 Projets du Service de la mobilité et des activités internationales (SMAI)

Mme Pascale Bernier, coordonnatrice du Service de la mobilité et des activités internationales (SMAI), se joint à la Commission des études pour présenter les activités du Service. Habituellement, ce sont les projets de mobilité qui sont présentés à la CÉ en ce moment, mais en raison des conditions sanitaires, il n'y a pas eu d'appel de projets pour 2021-2022. Malgré la situation, cette année, il y a eu six projets de mobilité sous forme d'activités en présentiel et en mode virtuel. Pour l'automne 2021, il y a eu une belle reprise des sessions d'études à Gaspé avec la participation de douze étudiants et étudiantes pour ce projet. Les projets de mobilité enseignante de 2020 sont toujours en suspens.

Il est rappelé à l'assemblée la grande nouveauté de cette année, soit l'arrivée de l'Arrière-boutique au sein du SMAI. Mme Isabelle Arnaud de l'Arrière-boutique travaille présentement sur un projet qui vise à mettre en lumière l'implication sociale de la communauté étudiante et celle du Cégep. Un comité sera mis en place pour la prochaine année afin que le Cégep se rapproche du milieu communautaire. Quant aux activités régulières de l'Arrière-boutique, elles se font en ligne pour le moment.

Le SMAI a participé à un projet de création de six capsules vidéo pour aider les étudiants et étudiantes à se préparer pour un projet de mobilité, en collaboration avec d'autres cégeps. De plus, le Service a participé à différentes

communautés de pratique concernant l'accueil des étudiants internationaux. Par ailleurs, une membre de la CÉ, Mme Manon Lapierre, est en processus de recevoir le titre de conseillère réglementée en immigration pour les suivis des dossiers des étudiants internationaux.

Cette année, il y a eu la mise sur pied de deux projets de professeurs qui visent à faciliter la communication entre la communauté étudiante de la formation régulière et les étudiants et étudiantes de la francisation et des programmes d'AEC.

Les partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur dans le monde se poursuivent de même que le projet de coopération internationale avec le Pérou débuté l'année dernière et qui se poursuit à distance.

M. Sébastien Bage reconnaît la qualité de cette présentation et Mme Maude Pépin-Charlebois souligne que le SMAI est une équipe accueillante et toujours prête à soutenir les initiatives du personnel enseignant.

La présidente de l'assemblée abonde dans le même sens et annonce la nomination officielle de Mme Bernier au poste de coordonnatrice du SMAI, en remplacement de Mme Catherine Brodeur qui poursuivra son mandat comme directrice adjointe des études.

8. Informations

8.1 Calendrier scolaire 2020-2021 modifié – Journée JE du 30 mars

Mme Josée Mercier dépose le calendrier modifié. Dans cette dernière version, le mardi 30 mars 2021, jour de grève du personnel de soutien et du personnel professionnel, est devenu une journée d'encadrement (JE). Il a été possible de faire ce changement, puisque le calendrier respectait le nombre minimal de 82 jours.

8.2 Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)

Mme Emmanuelle Roy annonce qu'il n'y a pas eu de nouvelle rencontre du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS) depuis la Commission des études du 9 mars dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 22 avril. Deux points sont prévus à l'ordre du jour de cette rencontre :

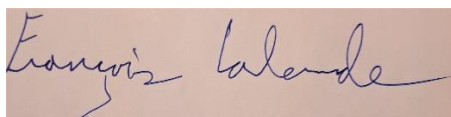
- L'accueil des étudiants à l'automne 2021, pas seulement les personnes admises, mais également les personnes de deuxième année.
- Rédaction du *Cadre de référence de la réussite éducative* qui se poursuit.

La rencontre du mois de juin servira à finaliser le Cadre et à réfléchir aux modalités de consultation pour 2021-2022. Les travaux sur le dossier de la confidentialité des dossiers étudiants se poursuivent en sous-comité.

9 Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée, la présidente rappelle qu'un point de 60 minutes sera prévu à l'ordre du jour de la rencontre du 11 mai pour discuter des enjeux de la rentrée d'automne 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 29).



François Lalonde
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée